



# Spécificités des marchés de l'énergie

## Les enjeux

Ce chapitre, à but pédagogique, a pour objectif de présenter de façon la plus claire possible :

- les spécificités du marché du gaz et de l'électricité
- les grandes tendances auxquelles est confronté le secteur
- les faits marquants externes ayant affecté l'activité de Luminus en 2019
- l'ensemble des composantes de la facture d'énergie, dont celles qui échappent au contrôle de Luminus
- la chaîne de valeur permettant de différencier les activités sous contrôle direct de Luminus de celles qui relèvent de sa sphère d'influence, ou encore de celles sur lesquelles l'entreprise n'a aucun contrôle
- l'impact direct ou indirect, interne ou externe des activités de Luminus sur la nature ou les personnes (personnel, clients, riverains, etc.), en application des standards de reporting durable GRI.

*Ce chapitre a été fort développé en 2018, suite aux recommandations émises par les jeunes de Generation T, sélectionnés par l'asbl The Shift pour challenger les entreprises à la fois sur leur stratégie et leur reporting. Ces jeunes estimaient en effet utile une explication des fondamentaux du marché de l'énergie, susceptible d'aider les lecteurs à mieux comprendre les enjeux et impacts du secteur.*

*Pour le présent rapport, la sous-rubrique Grandes tendances a fait l'objet de modifications importantes. La chaîne de valeur a été revue et simplifiée. Et bien sûr les faits marquants observables sur les marchés de l'énergie sont très différents de ceux de l'année précédente.*

## Un secteur très spécifique

### Marché de l'électricité

L'électricité ne se stocke pas, ou très peu, surtout en Belgique du fait de l'absence de grandes centrales hydro-électriques (pas de barrages de retenue, seulement deux stations de pompage-turbinage).

Or la consommation, résidentielle ou industrielle, connaît de très grandes fluctuations, au cours de la journée et de l'année, en fonction de la température extérieure et de l'ensoleillement, et de l'activité économique. En été, la consommation belge peut descendre jusqu'à 6 GW, tandis que la consommation à la pointe du soir en hiver peut s'élever à plus de 13 GW.

Cela signifie que couvrir à tout moment la demande suppose de disposer de moyens de production flexibles et fiables, et ce d'autant plus que les capacités de production renouvelables intermittentes (éolien, solaire) augmentent.

Cette tâche très complexe, puisqu'il s'agit d'y parvenir pour un coût raisonnable, suppose de multiples anticipations macro-économiques, des ajustements à court terme et des retours d'expérience systématiques. Elle a été confiée par le législateur à un gestionnaire du réseau de transport de l'électricité, Elia, afin d'éviter toute coupure d'électricité intempestive, hiver comme été. Elia assure le transport de l'électricité sur le territoire belge, depuis les producteurs d'électricité jusqu'aux gestionnaires des réseaux de distribution qui alimentent les clients finaux. Pour assurer l'équilibre global de sa zone de réglage, Elia doit veiller à la compensation des déséquilibres à tout moment.

Pour cela, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité :

- fait appel à des « responsables d'équilibre », fournisseurs d'électricité capables de garantir à tout moment un ajustement entre ce que leurs clients consomment et ce qu'ils produisent et/ou achètent ;
- réserve, via appels d'offres, une partie des capacités de production flexibles afin de disposer de réserves de puissance à la hausse ou à la baisse.

Ces capacités sont sélectionnées sur base du prix proposé, ce qui favorise les offres les plus compétitives.

### Marché du gaz

Dans le secteur gazier, les ventes sont directement proportionnelles à la température extérieure et à l'activité économique. L'activité est donc très thermo-sensible, avec des consommations en général élevées en hiver, d'octobre à mars, et des pics de consommation très importants en cas de gel.

Face à ces fluctuations, la Belgique dispose de sources d'approvisionnement relativement diversifiées, mais de capacités de stockage limitées. Le prix du gaz fluctue également en fonction de la demande mondiale.

Le gestionnaire du réseau de transport de gaz, Fluxys, doit assurer un approvisionnement en continu, ajusté à la consommation belge, sur base horaire. Pour cela, Fluxys peut faire varier la pression du gaz dans le réseau de transport, à la hausse ou à la baisse. A cet effet, il utilise, entre autres, les infrastructures du port de Zeebrugge, les importations des pays limitrophes, ainsi que les capacités de stockage belges.



# Climat, biodiversité, évolutions technologiques : les grandes tendances

Le présent sous-chapitre a été inclus, pour la première fois, dans le rapport RSE de Luminus en 2018. En effet, les jeunes pionniers de la transition, sélectionnés par The Shift pour s'impliquer dans le « Generation T Challenge » et pour donner leur avis sur la stratégie et le reporting de Luminus, souhaitent qu'une analyse des grands changements en cours dans le secteur de l'énergie puisse être partagée. C'est en effet sur base de celle-ci que Luminus élabore son plan de transformation pluri-annuel.

Le texte ci-après a fait l'objet d'une importante mise à jour, afin de tenter de rendre compte de phénomènes variés, de la façon la plus pertinente qui soit, compte tenu des changements constatés en 2019.

Le secteur de l'énergie évolue sous l'influence de grandes tendances, que l'on peut regrouper dans trois catégories :

- le dérèglement climatique, à limiter ;
- l'équilibre des écosystèmes, à préserver ;
- l'évolution des technologies et la digitalisation croissante des interactions, à intégrer au quotidien.

Pour chacune de ces grandes tendances, nous avons décrit ci-après leurs enjeux, l'actualité récente en Belgique et la contribution de Luminus.

## Le dérèglement climatique : réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique

### L'ENJEU

Dans le cadre de l'Accord de Paris, adopté à la 21<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2015, 195 pays se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. Selon le rapport du GIEC\* publié en 2018, les sources d'énergie avec des émissions de GES moindres constituent un critère essentiel pour atteindre l'objectif des 1,5°C avant 2050.

Un des principaux défis pour la Belgique est de décarboner son économie, tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement et l'accessibilité de l'énergie.

\* Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, ou IPCC en anglais) prévoit que 70-85% de l'électricité fournie dans le monde viendra de sources d'énergies renouvelables en 2050. Tandis qu'à peu près 8% viendra de la production de gaz. Les modèles climatiques projettent également une hausse de la production d'électricité d'origine nucléaire et combustibles fossiles avec capture et stockage du dioxyde de carbone, ainsi qu'une baisse de la production issue du charbon jusqu'à l'obtention de niveaux quasi nuls.

### LA TENDANCE

L'augmentation de l'efficacité énergétique, l'électrification des transports et du chauffage, le développement de sources d'énergies telles que le biogaz ou l'hydrogène, ou encore l'évolution des technologies de stockage d'électricité peuvent contribuer à la décarbonation du secteur énergétique. De même que le développement des énergies renouvelables, qui rend cependant encore plus nécessaire le recours à des sources d'énergie prévisibles, pour compenser l'intermittence.

### Le Green Deal

Le 11 décembre 2019, le Pacte vert ou « Green Deal », visant à amener l'Europe à respecter ses engagements climatiques internationaux et à devenir le premier continent zéro carbone en 2050, a été présenté à la Commission européenne. Le Pacte a pour objectif de promouvoir l'utilisation efficace des ressources, de restaurer la biodiversité et de réduire la pollution.

La décarbonation du système énergétique de l'Union Européenne est l'une des actions clés pour y parvenir. Le Pacte veut donner la priorité à l'efficacité énergétique et développer un secteur de l'énergie fondé en grande partie sur les sources renouvelables, tout en assurant un approvisionnement énergétique de l'UE sûr et abordable, et un marché pleinement intégré, interconnecté et numérisé.

L'ambition immédiate est d'atteindre une diminution de 50 à 55% des émissions par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2030.



## Le Plan national Energie-Climat 2021-2030

Le PNEC belge détaille les efforts à faire au niveau de l'état fédéral et dans chaque région pour atteindre les objectifs européens d'ici 2030.

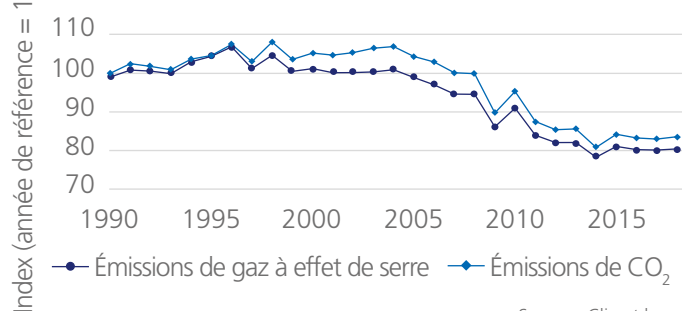
Parmi les sujets traités, la sécurité énergétique est citée comme l'un des défis les plus importants pour la Belgique, à court et moyen terme, principalement du fait de la sortie progressive prévue du nucléaire à l'horizon 2025 (mise hors service de 5 918 MW).

La Belgique ambitionne de produire 40% d'énergie renouvelable d'ici 2030, comme étape intermédiaire vers une production énergétique totalement décarbonée d'ici 2050.

## L'ACTUALITE 2019

Les émissions belges de CO<sub>2</sub> sont assez stables depuis 2015. De 2017 à 2018, elles ont légèrement augmenté (+0,38%). En 2018, le total des émissions de GES belge s'élevait à 118,5 MtCO<sub>2</sub>e, ce qui constitue une baisse de 19,1% par rapport aux niveaux de 1990. Il faut noter que le secteur de l'énergie (chauffage non compris) est le secteur s'étant le plus décarboné sur l'ensemble de la période 1990-2018 (-10,034ktCO<sub>2</sub>e). Les émissions issues de la production d'électricité ont diminué de 35% en raison des améliorations technologiques et du passage du charbon au gaz naturel et au renouvelable.

Emissions de CO<sub>2</sub> et de gaz à effet de serre en Belgique.



Source : Climat.be.

## LA CONTRIBUTION DE LUMINUS

Luminus contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre grâce à différentes initiatives :

- **Des investissements dans les énergies renouvelables**

En 2019, Luminus a investi, directement ou indirectement, 130,8 millions d'euros dans le développement des énergies renouvelables.

- **Des services contribuant à la décarbonation**

Luminus propose à ses clients des services permettant de réduire leur consommation d'énergie ou de contribuer au développement du renouvelable. Ceux-ci incluent la rénovation de l'éclairage, la rénovation et régulation des systèmes de chauffage/ventilation, la pose de panneaux solaires et l'implantation d'éoliennes en zone industrielle. La moitié des effectifs du groupe Luminus travaille dans les filiales à même de fournir ces services - ATS, Newelec, Insaver, Dauvister, Vanparijs Engineers ainsi que Luminus Solutions.

- **Des études démontrant le potentiel d'amélioration thermique des logements**

En 2019, Luminus a réalisé différentes études montrant le potentiel de décarbonation lié, d'une part, à l'isolation des logements, et d'autre part au changement de modes de chauffage des logements résidentiels. Le remplacement d'une chaudière mazout par une chaudière à condensation gaz performante permet de réduire les émissions d'environ 37%. Le passage à une pompe à chaleur permettrait une division par quatre des émissions. Ces études peuvent aider les autorités à prévoir des financements permettant de réduire l'empreinte carbone des logements.

- **Le développement de la mobilité électrique**

Luminus propose des solutions de charge adaptées, pour la maison, la route et le travail. Les infrastructures de charge pourront tenir compte des prévisions de production pour optimiser le rechargement des véhicules en fonction des prévisions de production (photovoltaïque, éolien, etc.).



### Préservation des écosystèmes : contribuer positivement à la préservation ou à la restauration des écosystèmes

#### L'ENJEU

Les activités humaines ont des incidences sur la croissance et l'état de santé des populations humaines, animales ou végétales, ce qui affecte la survie des écosystèmes et la biodiversité. En particulier, les centrales thermiques émettent de l'oxyde d'azote - ainsi que de l'oxyde de soufre et des particules fines lorsqu'elles ne sont pas alimentées en gaz naturel ; les centrales hydroélectriques peuvent affecter la faune aquatique ; l'effet des éoliennes sur l'avifaune et les chiroptères doit faire l'objet d'un suivi régulier.

#### LA TENDANCE

Des mesures sont prises pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités industrielles sur l'environnement et la biodiversité, afin de préserver les capacités d'auto-régénération des écosystèmes. Les réglementations évoluent régulièrement, pour tenir compte des risques nouvellement identifiés et de l'évolution de la faune et de la flore. La connaissance fine des enjeux et des impacts permet de faire évoluer les projets ainsi que les mesures compensatoires, pour qu'elles soient plus efficaces.

#### L'ACTUALITE 2019

Les principaux challenges en Belgique sont l'amélioration de la qualité de l'air, la diminution de la pollution de l'eau et la conservation des espèces et habitats. La Stratégie Nationale de la Belgique pour la biodiversité 2006-2016 a été actualisée en 2013, avec un objectif 2020.

L'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), groupement d'experts internationaux pour la biodiversité, alerte sur le rythme de disparition des espèces animales comme végétales, et le risque d'effondrement de la biodiversité (<https://www.rse2018luminus.be/>). Ce constat est également fait en Belgique. Il est donc important que chaque acteur se mobilise.

#### LA CONTRIBUTION DE LUMINUS

Luminus contribue à la protection de l'environnement grâce à différentes mesures, volontaires ou obligatoires :

- **Des mesures pour prévenir les risques industriels**  
Tout site fait l'objet d'une analyse systématique des risques industriels tous les cinq ans ou lors de modifications.
- **Des mesures pour contrôler la consommation d'eau**  
Les rejets liquides des centrales thermiques sont contrôlés en continu.
- **Des mesures pour gérer les déchets industriels**  
Les déchets produits ou extraits de la Meuse sont gérés en conformité avec la réglementation, pour maximiser leur recyclage.
- **Des mesures pour protéger la biodiversité**  
Outre les réglementations auxquelles Luminus doit se conformer, dès que ses projets sont susceptibles d'affecter les équilibres écologiques, certaines actions sont aussi menées de façon volontariste (partenariat avec Beeodiversity, le Jane Goodall Institute Belgium ou Faune et Biotopes).

En particulier, le développement de nouvelles unités de production suppose de mener des études spécifiques dans le cadre des permis à obtenir – et, parfois, de mettre en place des mesures de compensation ou de réduction des impacts (comme le bridage des éoliennes, destiné à protéger les chauve-souris).

En ce qui concerne le développement éolien, le suivi des mesures compensatoires obligatoires montre que ces dernières ont un impact positif sur la faune locale.

Dans le cas du projet Life for Fish, qui prévoit des aménagements spécifiques des centrales hydro-électriques, avec l'aide de la Recherche & Développement du Groupe EDF, de la Commission européenne et de plusieurs partenaires, plusieurs modifications ont été mises en place en 2019.



# Digitalisation des interactions : les innovations technologiques autorisent toujours plus de simplicité, de transparence et de suivi à distance

## L'ENJEU

Les mutations technologiques représentent à la fois une opportunité de développer de nouvelles activités et un défi à relever pour assurer la pérennité d'une entreprise.

L'automatisation croissante des process représente un enjeu à la fois commercial et sociétal. Pour les entreprises engagées dans l'amélioration de l'expérience client, cela signifie qu'il faut exploiter les opportunités de l'automatisation, si celles-ci permettent de réduire les coûts, tout en préservant la satisfaction des clients, qui peuvent bénéficier d'un service plus personnalisé, lorsque c'est utile.

## LA TENDANCE

La transition énergétique est marquée par de nombreuses évolutions technologiques, notamment en ce qui concerne l'intégration des moyens de production intermittents, les réseaux et les capteurs « intelligents », les plateformes de gestion des communautés locales d'énergie, les systèmes d'analyse de données, le stockage d'électricité, etc.

Ces évolutions permettent une décentralisation des moyens de production, et une couverture des besoins énergétiques au plus près des sites de consommation (habitations, sites industriels, etc.).

D'autre part, avec les applications à portée de clic, le comportement des consommateurs évolue. Tout ce qui facilite les décisions d'achat (comparaison entre fournisseurs), la livraison (à domicile), la facturation (électronique), bénéficie d'un a priori favorable. Les consommateurs recherchent de plus en plus d'efficacité, de simplicité et de transparence – et d'éthique sociale et environnementale, à condition que le prix reste abordable.

## L'ACTUALITE 2019

Dans le secteur de l'énergie, les nouvelles applications permettent de suivre en temps réel sa consommation, de piloter chauffage et ventilation à distance, de réserver une place pour recharger sa voiture électrique, de mutualiser des places de parking, etc. Le déploiement des smart meters, en cours en Région Flamande, contribuera à la création d'offres plus flexibles et plus dynamiques, afin de favoriser les équilibres production/consommation locaux.

Enfin, les communautés locales d'énergie, définies dans une loi adoptée en 2019 par la Région Wallonne, vont contribuer à instaurer de nouveaux modes d'équilibre entre production et consommation.

## LA CONTRIBUTION DE LUMINUS

### • De plus en plus d'applications accessibles en ligne

Luminus propose à ses clients de suivre en permanence leur consommation d'énergie, afin d'ajuster les acomptes mensuels et d'éviter des surprises lors de la régulation annuelle. My Luminus permet également aux clients de comparer leur consommation avec celle des années précédentes. Ils peuvent aussi payer leur facture et modifier leurs informations personnelles.

Les applications en ligne et sur smartphones étant de plus en plus favorisées (à noter, par exemple, que le site web de Luminus a été consulté via smartphone à hauteur de 43% en 2019, au lieu de 34% l'année précédente), Une fonction « chat » a été mise à disposition des clients pour qu'ils puissent poser leurs questions en ligne.

D'autres outils en ligne sont disponibles, notamment :

- un calculateur d'énergie aidant à identifier les opportunités d'économies d'énergie,

- un « scenario chooser » permettant aux clients de souscrire à un contrat ou de modifier leur contrat existant en ligne,
- un module spécifique propose des devis pour l'installation de panneaux solaires,
- Lumifix offre la possibilité de prendre rapidement un rendez-vous pour un dépannage ou une réparation urgente.

### • Développer les modes de production décentralisés

La participation active de Luminus à la création de communautés locales d'énergie contribue au développement des énergies renouvelables locales, en réduisant les coûts de réseau et en optimisant leur intégration dans l'équilibre production/consommation local. De plus en plus d'équipements peuvent adapter leur consommation en fonction des variations de la production décentralisée.

### • Pilotage à distance des processus et des équipements

Pour suivre et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, Luminus propose des outils de monitoring et de pilotage à distance des équipements techniques. Luminus utilise de tels outils pour le suivi de ses propres installations, pour optimiser la production d'électricité éolienne notamment.



# Fonctionnement du marché de l'énergie : les faits marquants externes de l'année 2019

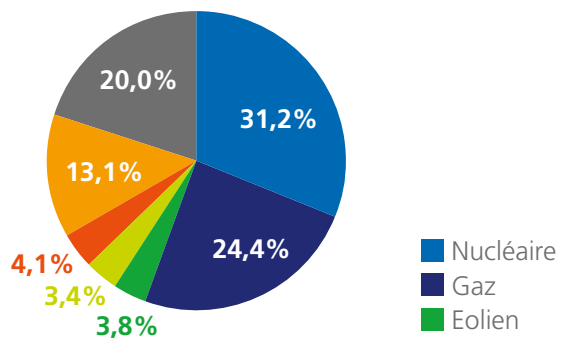
## Production renouvelable en hausse, amélioration de la disponibilité du nucléaire et solde imports/exports positif

En 2019, la production d'électricité d'origine belge est en hausse, surtout en ce qui concerne le renouvelable et le nucléaire - et le gaz dans une moindre mesure. L'année 2019 a principalement été marquée par :

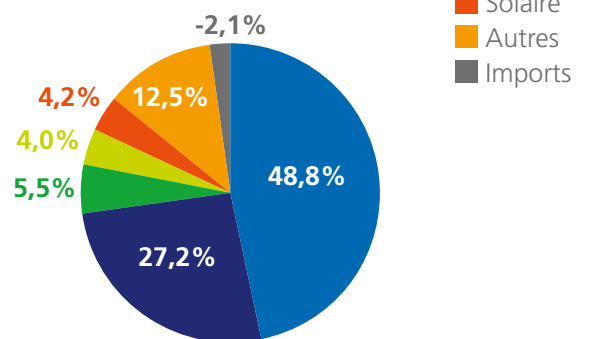
- un niveau record de production éolienne offshore/onshore et solaire, passant de 9,82 TWh en 2018 à 11,52 TWh en 2019, soit une progression de 17%. En particulier, le mois de décembre marque un nouveau record, jamais vu jusque là en Belgique, avec 16% de la charge du mois couverte par de l'énergie renouvelable (1,17 TWh) ;
- à lui seul, l'éolien onshore représente 3,4\* TWh (+23,8% par rapport à 2018) ;
- l'augmentation de la part du nucléaire dans le mix énergétique belge, avec 48,8% de l'énergie produite en Belgique, au lieu de 31,2% en 2018 ;
- une hausse de production des centrales à gaz (+8%) en 2019 ;
- des exportations d'électricité supérieures aux importations, pour la première fois en près de dix ans. La Belgique est ainsi passée d'un total net importateur de 17,5 TWh, soit 20% du mix énergétique en 2018, à un total net exportateur de 1,8 TWh, soit 2,1% du mix énergétique en 2019.

Mix énergétique belge

2018 : Total 87,5 TWh



2019 : Total 84,7 TWh



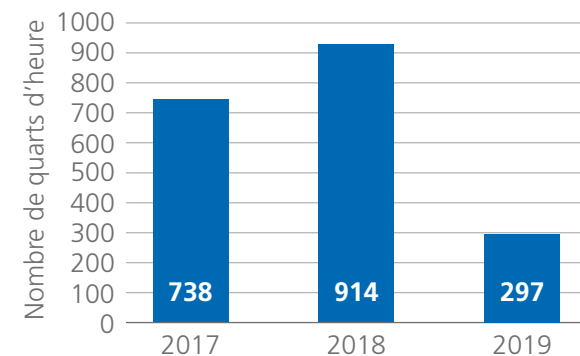
- Nucléaire
- Gaz
- Eolien Off-Shore
- Eolien On-Shore
- Solaire
- Autres
- Imports

Source : Elia.

## Baisse des coûts de déséquilibre

En 2019, la volatilité des prix de déséquilibre\*\* en temps réel a fortement baissé, principalement du fait de la remise en service de deux centrales nucléaires belges, en janvier puis en février 2019. Plus des deux tiers des prix de déséquilibre supérieurs à 200 €/MWh ont été observés en janvier et février.

Nombre de quarts d'heure avec des prix de déséquilibre supérieurs à 200 €/MWh



Source : Elia.

\* dont 27% produits par Luminus

\*\* prix appliqués lors des écarts constatés entre injections et prélèvements sur le réseau haute-tension





## Prix day ahead\* moins variables, et en baisse

La volatilité moyenne, sur l'année, des prix court terme s'est améliorée en 2019, pour des raisons identiques à celles ayant influé sur l'amélioration de la variabilité des prix de déséquilibre.

En revanche, le nombre d'heures durant lesquelles les prix court terme ont été négatifs a augmenté (71 heures dans l'année).

Ces facteurs ont contribué à ce que les prix Belpex day ahead retrouvent les niveaux du premier semestre 2017.

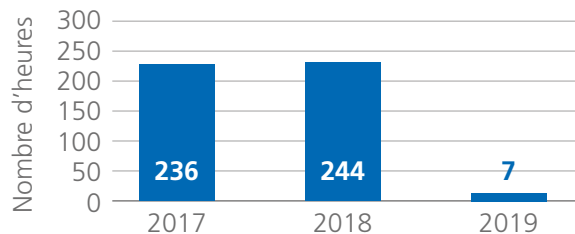
Encore élevés en janvier, les prix day ahead ont rapidement rejoint le niveau de 2017 et ont même terminé l'année à un niveau historiquement bas, en contraste avec ceux de 2018, fortement impactés par l'indisponibilité progressive de la quasi totalité du parc nucléaire belge au second semestre.

En effet, les incertitudes dues à l'indisponibilité prolongée de plusieurs centrales nucléaires belges ont continué à avoir des répercussions début 2019, avant la remise en service de Tihange 3 et Doel 2 en janvier et février.

Le graphe ci-dessous montre que les prix Belpex day ahead ont baissé tout au long de l'année pour s'établir à 36,36€/MWh en décembre 2019, contre 59,65€/MWh en décembre 2018 (-39%).

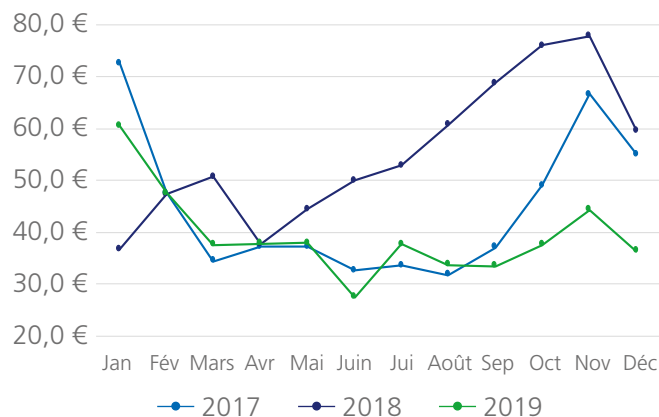
En moyenne, le prix de l'électricité sur le marché à court terme s'élevait à 39,4 €/MWh en 2019, soit une baisse de 28,7% par rapport à 2018.

Prix Belpex (day ahead) supérieurs à 100 €/MWh



Source : Belpex.

Moyenne du prix Belpex mois par mois sur trois ans (day ahead)

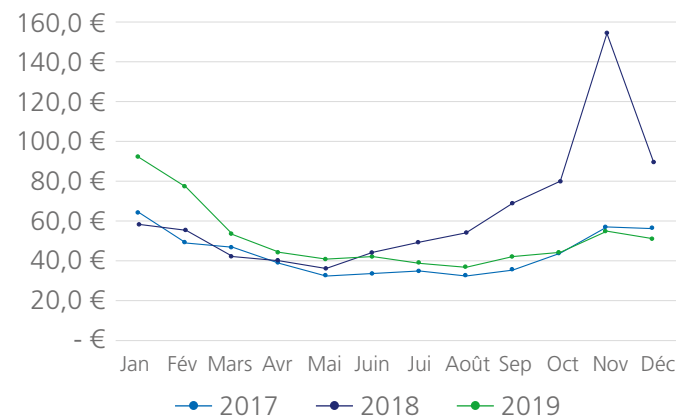


Source : Belpex.

## Baisse des prix forward

Quant aux prix à terme, ils suivent une même tendance à la baisse, commençant l'année 2019 à 92,01€/MWh pour finir à 50,99€/MWh en décembre, rejoignant les niveaux de 2017.

Evolution des prix à terme sur trois ans



Chaque courbe montre les prix à terme durant l'année en cours, pour l'année suivante

Source : Belpex.

\* Prix horaire qui s'établit en fonction de l'équilibre offre/demande en J-1



## Stabilisation du prix des quotas carbone à un niveau élevé, suite à une réforme du système d'échange des quotas

En 2019, le prix des quotas carbone est resté élevé (autour de 25€/tCO<sub>2</sub>). Ce prix avait plus que triplé en 2018, par rapport au prix moyen de 2017, obligeant les producteurs d'électricité fossile à payer plus du triple du montant habituel pour couvrir les émissions de leurs centrales à gaz ou au charbon.

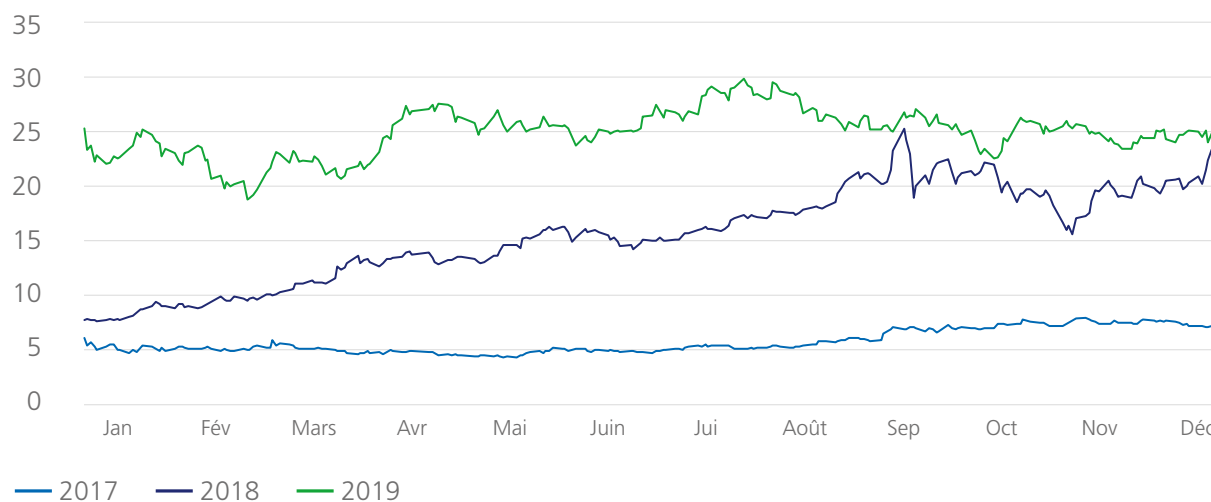
Cette évolution des prix à la hausse est due à une réforme du système d'échange de quotas d'émissions, intervenue en mai 2015, suite à plusieurs années de quotas excédentaires ayant fait baisser le prix de marché. L'Union européenne a alors introduit une « réserve de stabilité », qui retire systématiquement les excédents de quotas du marché, entraînant une hausse des prix.

La volatilité du prix du carbone est également en hausse en 2019, surtout par rapport à 2017, en raison de l'incertitude sur les modalités du Brexit, renforçant le risque de sortie prématurée de la Grande-Bretagne du marché européen des quotas carbone. Une sortie sans transition provoquerait une chute importante des prix du carbone suite à la vente massive de quotas de carbone détenus par la Grande-Bretagne.

## Baisse des prix du gaz naturel

L'année 2019 a également été caractérisée par une baisse des prix du gaz naturel à la suite d'un excédent à l'échelle mondiale. Cet excédent d'offre est en partie dû à la baisse de la demande en Asie et à un hiver moins froid. Par conséquent, le marché a connu une baisse des prix quasi permanente en 2019.

Prix des quotas carbone



Source : S&P Global Platts, European Energy Exchange.





## Coût de l'énergie pour les clients finaux

### L'énergie consommée représente entre 25 et 30% de la facture totale d'électricité

Le prix de l'énergie ne représente qu'environ un tiers de la facture globale payée par les clients finaux. Ce prix représente néanmoins l'un des principaux critères de choix des clients entre différentes offres.

#### Un niveau de prix tributaire de facteurs externes

Pour un fournisseur, pouvoir proposer des prix compétitifs en termes de commodité suppose :

- un marché de gros qui soit liquide,
- un pays disposant de capacités de production fiables et flexibles en quantité suffisante pour couvrir les pics de consommation,
- des systèmes de vente/facturation simples et efficaces,
- des coûts internes et externes faibles.

L'ensemble de ces points n'est pas sous le contrôle direct ou exclusif des fournisseurs. En effet :

- les prix sur les marchés de gros évoluent en fonction des marchés de l'énergie européen et mondial, en particulier ceux du gaz, du pétrole et du charbon ;
- les systèmes de facturation doivent intégrer des données fournies par les gestionnaires de réseau (consommation, coûts de transport, coûts de distribution, etc.) ;
- les factures intègrent également les coûts liés aux certificats verts (pour l'électricité), les obligations de service public et les taxes et redevances (TVA, cotisation fédérale), ainsi que des modifications réglementaires parfois rétroactives, variables selon les régions, ce qui majore les coûts administratifs.

Pour les entreprises, le prix de l'électricité et du gaz peut être fixe ou fonction des prix de marché, selon des formules permettant de lisser ou non les variations de prix sur les marchés de gros, de rémunérer la flexibilité, de

garantir une électricité d'origine renouvelable, etc.

Pour les particuliers, les prix peuvent être fixes ou variables. Ils évoluent périodiquement en fonction du tarif choisi (annuellement ou trimestriellement) et de l'évolution des marchés de gros. Les particuliers peuvent également choisir de l'électricité renouvelable ou du gaz compensé en CO<sub>2</sub>.

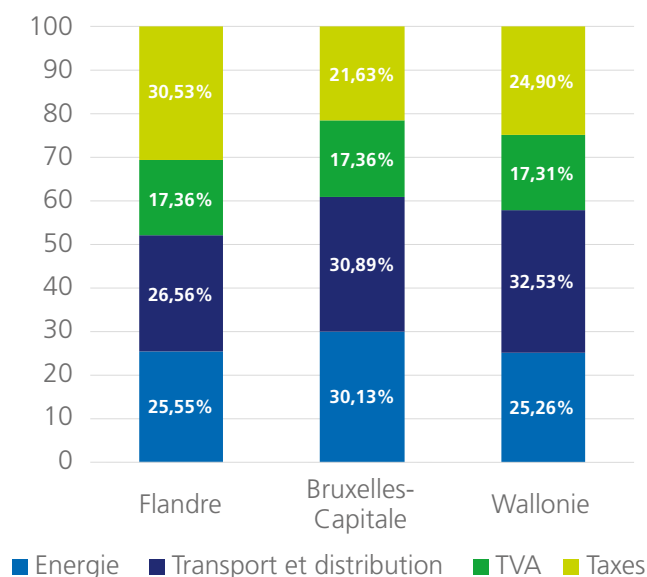
#### Evolution des composantes de la facture globale d'électricité

Le graphe ci-contre montre le pourcentage des différentes composantes de la facture d'électricité pour les clients résidentiels dans les trois régions belges. L'électricité ne représente que 25 à 30% de la facture totale en décembre 2019. Les fournisseurs supportent les impayés sur l'ensemble des composantes de la facture, hormis la TVA et la cotisation fédérale.

En 2019, la part liée à l'électricité fournie a diminué dans les trois régions (de 25 à 30% pour l'électricité, selon les régions, au lieu de 30 à 38% en 2018), notamment en raison de la diminution des prix de l'énergie sur les marchés de gros.

Quant à la composante transport et distribution, les tarifs ont peu évolué.

Composantes de la facture d'électricité pour les clients résidentiels dans les trois régions belges



Source : CREG - Tableau de bord mensuel électricité et gaz naturel.  
- Décembre 2019 -



## Chaîne de valeur

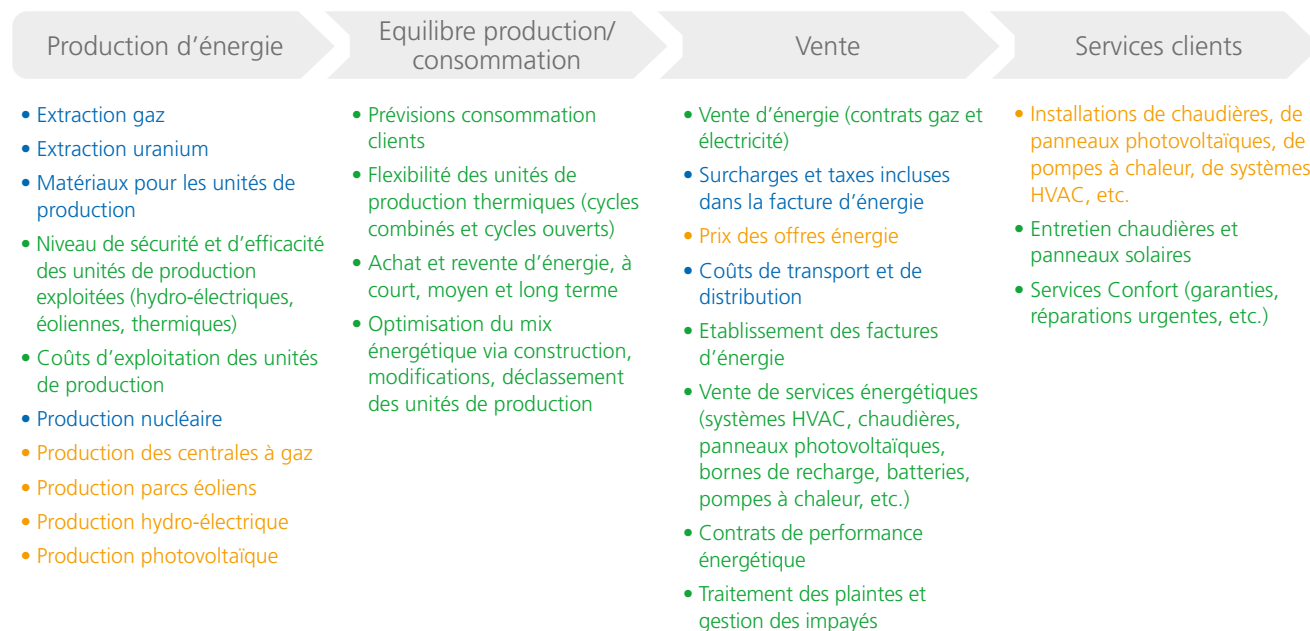
La chaîne de valeur de Luminus différencie les activités sous son contrôle direct de celles qui relèvent de sa sphère d'influence ainsi que de celles sur lesquelles Luminus n'a aucune influence, en conformité avec les recommandations ISO 26 000.

En 2019, la chaîne de valeur a été revue dans son entièreté afin d'en simplifier la lecture.

Dans le tableau ci-contre les activités sont triées en fonction :

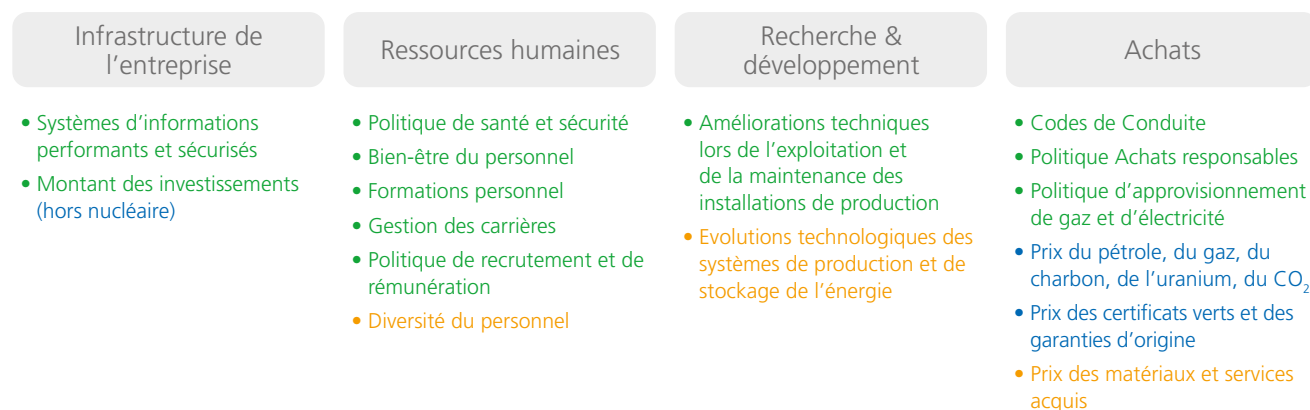
- du type d'activités : « core business » ou « soutien », ou des différents métiers (production d'énergie, vente d'énergie, services énergétiques) ;
- du degré de contrôle de Luminus sur l'activité (en vert, contrôle direct ; en orange contrôle partiel ; en bleu aucun contrôle).

### Activités de base



Clients finaux

### Activités de soutien





## Impacts directs et indirects de l'activité

Les standards GRI recommandent d'inclure dans un rapport développement durable une « explication des thèmes prioritaires et de leur périmètre ».

Un premier inventaire des impacts a été réalisé en 2017, afin de préciser le rôle joué par Luminus : responsabilité directe, contribution via ses relations commerciales ou dépendance vis-à-vis de décisions externes.

En 2018, quelques modifications liées aux changements de structure du rapport ont été apportées à ce tableau.

Le tableau ci-dessous tient compte des évolutions du rapport 2019 (13 thèmes significatifs au lieu de 16 en 2018). Il comprend en plus une colonne « portée de l'impact », court ou plus long terme, conformément aux recommandations du standard GRI.

	DISCLOSURES ON MANAGEMENT APPROACH	QUELS IMPACTS PRINCIPAUX	SUR QUI L'IMPACT SE PRODUIT		PORTEE DE L'IMPACT		ROLE DE LUMINUS	
			Interne	Externe	Immédiat	Moyen ou long terme	Impacts causés directement par Luminus	Impacts causés indirectement par Luminus
ETHIQUE	Ethique et responsabilité	Réputation, performance économique, satisfaction clients, choix des fournisseurs	Personnel, actionnaires	Fournisseurs, clients, pouvoirs publics, ONGs	X	X	X	X
ENVIRONNEMENT	Energies renouvelables	Emissions CO <sub>2</sub> , sonores, visuels	Personnel, actionnaires	Riverains, pouvoirs publics, environnement, ONGs	X		X	
	Empreinte carbone	Emissions CO <sub>2</sub> , climat, environnement	Personnel, actionnaires	Environnement, experts, riverains, citoyens, pouvoirs publics, ONGs		X	X	X
	Sécurité des installations	Santé du personnel et des riverains, gestion de crise, environnement	Personnel, actionnaires	Riverains, environnement, communes, provinces	X	X	X	X
	Protection des écosystèmes	Environnement	Personnel, actionnaires	Environnement, pouvoirs publics, experts, riverains, ONGs	X	X	X	X
CLIENTS	Protection des consommateurs	Satisfaction clients, motivation du personnel, pouvoir d'achat, performance économique	Personnel, actionnaires, filiales	Clients, vendeurs, pouvoirs publics, régulateurs, fournisseurs, citoyens, ONGs	X	X	X	X
	Solutions énergétiques	Satisfaction clients, émissions CO <sub>2</sub> , compétitivité entreprises, motivation personnel, performance économique	Personnel, filiales, actionnaires	Clients résidentiels, clients entreprises, environnement		X	X	X
	Sécurité d'approvisionnement	Satisfaction clients, performance économique, gestion de crise, réputation	Personnel, filiales, actionnaires	Clients, gestionnaires réseau, pouvoirs publics, citoyens	X		X	X
INNOVATION	Innovation	Nouveaux services, produits, offres, performance économique	Personnel, filiales, actionnaires	Clients, centres de recherche, fournisseurs		X	X	X
RESSOURCES HUMAINES	Sécurité et bien-être au travail	Taux d'accidents, motivation du personnel, satisfaction clients, innovation, performance économique	Personnel, actionnaires	Santé publique, partenaires sociaux, clients, famille du personnel	X	X	X	X
	Développement des compétences	Innovation, performance économique, motivation personnel	Personnel, filiales, actionnaires	Clients, éducation		X	X	X
	Diversité	Inclusion, réputation	Personnel	Citoyens	X		X	
PERFORMANCE ECONOMIQUE	Performance économique	Profitabilité	Personnel, filiales, actionnaires	Pouvoirs publics (taxes), fournisseurs, clients	X	X	X	